



DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE
Uniquement pour les communes de : ARMBOUTS CAPPEL ; BIERNE ;
BOURBOURG ; BROUCKERQUE ; CAPPEL BROUCK ; DRINCHAM ;
HOLQUE ; LOOBERGHE ; PITGAM ; SAINT PIERRE BROUCK ; SPYCKER ;
STEENE, bénéficiaires d'un Plan de Gestion Cynégétique Approuvé.

Saison 2011/2012

À envoyer à la Fédération des Chasseurs avant le 8 septembre 2011

FAISAN COMMUN

NOM – Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

N° Adhérent :

Commune(s)					
Ha de Plaine					
Ha de Bois					

CALENDRIER DES MODULATIONS

Chasse du Faisan commun uniquement les dimanches du 25 septembre 2011 au 16 octobre 2011,
modulables entre le 25 septembre 2011 et le 31 janvier 2012 pour les territoires d'un seul tenant
comprenant au moins 20 ha ou au moins 5 ha de bois ou peupleraies

<u>Jours imposés</u>	<u>Jours modulés</u>
Dimanche 25 septembre 2011	
Dimanche 2 octobre 2011	
Dimanche 9 octobre 2011	
Dimanche 16 octobre 2011	

Certifie avec exactitude les renseignements apportés.

Joindre un Plan au 1/25 000 du territoire concerné.

Date :

Signature du demandeur:

Avis de la FDC 59: Favorable / Défavorable

Cachet et signature:

INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.
Tout calendrier dont les déclarations se révéleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.